



Nouvelle gestion de la cantine scolaire



À partir de la rentrée prochaine, un nouveau logiciel sera utilisé pour la réservation des services à l'enfance (garderie, études et cantine).

- Tout d'abord, les parents devront remplir la fiche de renseignements de l'année 2018-2019.
- Suite à cela, le parent désigné comme responsable sur la fiche recevra, par mail, le code de création de compte (en cas de garde alternée, chaque parent recevra un code création de compte).
- Ce code lui donnera accès au portail monespacefamille.fr afin d'y créer un compte permettant d'effectuer les réservations pour les études et la cantine pour l'ensemble des enfants de la famille.

[Guide de l'utilisateur du portail de famille](#)

Maud Marshall se tient à votre disposition jusqu'au 20 juillet pour un accompagnement au portail de réservation en Mairie annexe, 1^{er} étage.

[Cliquez ici pour plus de détails](#)